



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.109/1183
12 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ÉTUDIER LA
SITUATION EN CE QUI CONCERNE
L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION
SUR L'OCTROI DE L'INDÉPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

Document de travail établi par le Secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. GÉNÉRALITÉS	1 - 4	3
II. ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE	5 - 24	3
A. Constitution	5 - 9	3
B. Partis politiques et élections	10 - 14	4
C. Statut futur du territoire	15 - 19	4
D. Fonction publique	20 - 21	6
E. Relations extérieures	22	6
F. Autres faits nouveaux	23 - 24	6
III. LES INSTALLATIONS MILITAIRES	25	7
IV. LA SITUATION ÉCONOMIQUE	26 - 55	7
A. Généralités	26	7
B. Finances publiques	27 - 31	7
C. L'agriculture, l'élevage, la pêche	32 - 33	8

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
D. Développement industriel	34 – 35	8
E. Activités économiques internationales	36 – 40	9
F. Tourisme et services connexes	41 – 43	9
G. Transport, communications, équipements collectifs et infrastructures	44 – 53	10
H. Commerce extérieur	54	12
I. Travaux publics	55	12
V. SITUATION SOCIALE	56 – 68	12
A. Travail et emploi	56 – 57	12
B. Santé publique	58 – 65	13
C. Délinquance et criminalité et leur prévention	66 – 68	14
VI. SITUATION DANS L'ENSEIGNEMENT	69 – 71	14

ÎLES VIERGES AMERICAINES¹

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les îles Vierges américaines, situées à 75 kilomètres à l'est de Porto Rico, comptent une cinquantaine d'îles et d'îlots, les plus grandes îles étant Sainte-Croix (218 kilomètres carrés), Saint-Thomas (73 kilomètres carrés) et Saint-John (52 kilomètres carrés). La capitale, Charlotte Amalie, est située sur Saint-Thomas.

2. Selon les chiffres du dernier recensement, le territoire comptait, en 1990, 101 809 habitants (Sainte-Croix : 50 139 habitants, Saint-Thomas : 48 166 habitants et Saint-John : 3 504 habitants). Les femmes y étaient plus nombreuses que les hommes : 52 599 contre 49 210.

3. Le climat y est subtropical et tempéré par les alizés, avec une pluviosité annuelle moyenne de 114 centimètres. Le territoire se trouve dans la zone des ouragans. En septembre 1989, le cyclone Hugo y a causé des dégâts évalués à plus d'un milliard de dollars², endommageant infrastructures, habitations, commerces et installations touristiques (pour plus de détails, voir document A/AC.109/1029).

4. Dans le discours sur l'état du territoire qu'il a prononcé le 24 janvier 1994, le Gouverneur a déclaré que, après le passage du cyclone Hugo, les îles Vierges américaines avaient mis en place, sur l'ensemble du territoire, un système moderne d'alerte et de secours d'urgence pour faire face aux catastrophes naturelles.

II. ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE

A. Constitution

5. La Constitution du territoire est le Revised Organic Act of the Virgin Islands, de 1954, tel qu'il a été modifié en 1968 et en 1972. Les trois pouvoirs – exécutif, législatif et judiciaire – sont représentés. Le Gouverneur, chef de l'exécutif, et le Gouverneur adjoint sont élus conjointement pour une période de quatre ans.

6. Le Gouverneur est responsable de tout ce qui relève de l'exécutif : il nomme et révoque les fonctionnaires et fait appliquer les lois locales et fédérales, y compris les dispositions de la Constitution des États-Unis d'Amérique qui ne sont pas incompatibles avec le statut des îles Vierges américaines en tant que territoire des États-Unis non incorporé à l'Union. Il peut recommander à la législature d'adopter tel ou tel projet de loi et opposer son droit de veto à tout texte législatif dans les conditions prévues dans le Revised Organic Act.

7. Le Secrétaire d'État à l'intérieur des États-Unis est habilité à nommer un contrôleur fédéral pour le territoire (qui ne doit pas être membre d'un département ministériel du Gouvernement du territoire) qui est chargé notamment d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de programmes publics, de superviser

l'utilisation des ressources fédérales et de vérifier les comptes. Depuis le début de 1983, ces fonctions sont exercées par l'Inspecteur général du Secrétariat d'État à l'intérieur des États-Unis.

8. Pour pouvoir être inscrit sur les listes électorales, il faut être citoyen des États-Unis, avoir 18 ans révolus et résider dans le territoire depuis 90 jours. La législature peut fixer d'autres conditions pour autant qu'elles n'aient pas trait à la propriété immobilière, à la langue ou au revenu et qu'elles ne donnent lieu à aucune discrimination fondée sur la race, le sexe ou les convictions religieuses. Une loi promulguée le 28 juillet 1972 définit les modalités de vote par correspondance.

9. Depuis 1973, le territoire est représenté au Congrès des États-Unis (Chambre des représentants) par un délégué sans droit de vote, qui est élu pour deux ans à la majorité des suffrages.

B. Partis politiques et élections

10. Il y a trois partis politiques dans le territoire : le Democratic Party of the Virgin Islands (DPVI) (le plus important), l'Independent Citizens Movement (ICM), et le Progressive Republican Party of the Virgin Islands (PRPVI).

11. Des élections générales ont lieu tous les deux ans pour pourvoir les 15 sièges du Sénat des îles Vierges et pour élire le délégué du territoire au Congrès des États-Unis ainsi que les membres du Conseil de l'éducation et du Conseil électoral du territoire. Le Gouverneur et le Gouverneur adjoint sont élus tous les quatre ans et le Gouverneur ne peut être élu pour plus de deux mandats consécutifs. Des élections ont été organisées en novembre 1990 pour élire le Gouverneur et le Gouverneur adjoint.

12. Quarante et un candidats – 14 indépendants et 27 membres des trois partis politiques (14 du DPVI, 7 du PRPVI et 6 membres de l'ICM) – se sont présentés aux élections sénatoriales tenues le 3 novembre 1992. Sur un total de 40 887 électeurs inscrits, 26 770 (soit 65,5 %) se sont rendus aux urnes. Selon les résultats définitifs, le DPVI a remporté 7 sièges, le PRPVI 4 sièges, les indépendants 3 sièges et l'ICM un siège. Neuf sénateurs sortants n'ont pas été réélus. La vingtième Législature est dominée par une coalition de 10 membres dirigée par le DPVI³.

13. Devançant son adversaire de 21 % des voix, M. Ron de Lugo, candidat démocrate, a été réélu délégué du territoire au Congrès des États-Unis pour un dixième mandat qu'il a rempli jusqu'en janvier 1994, date à laquelle il a pris sa retraite.

14. Les prochaines élections générales se tiendront en 1994.

C. Statut futur du territoire

15. Le 25 janvier 1993, le Gouverneur, M. Alexander Farelly, a proclamé 1993 "Année du statut". Il s'est engagé à donner tout son appui au programme d'éducation civique de la Commission sur le statut et les relations fédérales (créée en 1988) et à organiser un référendum sur les relations fédérales et le

futur statut politique du territoire en septembre 1993. Il a annoncé son intention de présenter un projet de loi qui permettrait au territoire d'entamer des consultations avec le Gouvernement des États-Unis sur les modifications à apporter au statut du territoire, comme suite au référendum⁴. Au cours de la première phase du référendum, les électeurs devaient choisir entre les trois options suivantes : a) maintien ou affermissement du statut territorial; b) intégration complète du territoire aux États-Unis; c) fin de la souveraineté des États-Unis. Dans un second temps, les électeurs devaient se prononcer pour l'une des sept options politiques appartenant aux catégories suivantes : a) statut d'État de l'Union; b) accord établissant des relations fédérales ou le statut d'État libre associé, et statu quo; c) libre association et indépendance.

16. La première phase du référendum s'est déroulée au cours de la période considérée. Selon la presse, le 11 octobre 1993, 10 710 personnes, soit 31,4 % des électeurs inscrits ont pris part au référendum : 80,3 % ont choisi l'option "maintien ou affermissement du statut territorial", 14,2 % ont voté pour l'option "intégration complète du territoire aux États-Unis, et 4,8 % ont voté en faveur de l'option "fin de la souveraineté des États-Unis"⁵.

Position du Gouvernement du territoire

17. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a fait état des relations chaleureuses et cordiales entre les îles Vierges américaines et les États-Unis et a souligné que le territoire et la Puissance administrante avaient pu établir des liens étroits dans une atmosphère de respect mutuel.

Mesures prises par l'Assemblée générale

18. Le 10 décembre 1993, l'Assemblée générale a adopté la résolution 48/51, résolution d'ensemble s'appliquant à 10 territoires, y compris les îles Vierges américaines.

19. Dans la partie B, section X de la résolution, l'Assemblée générale a noté le caractère consultatif du référendum du 11 octobre 1993; elle a noté également les inquiétudes exprimées dans le territoire avant le référendum quant aux conditions de résidence requises et à la communication de l'information voulue sur ce processus politique; elle a prié la Puissance administrante d'aider le Gouvernement du territoire dans les efforts qu'il déploie pour attirer des industries manufacturières légères et des entreprises d'autres secteurs afin de diversifier l'économie du territoire; elle a invité la Puissance administrante à faciliter d'urgence le transfert de Water Island au Gouvernement du territoire; elle a demandé de nouveau à la Puissance administrante de faciliter, selon qu'il conviendra, la participation du territoire aux travaux de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et de la Communauté des Caraïbes, ainsi que de divers organismes internationaux et régionaux, y compris le Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique (Banque mondiale), conformément à la politique de la Puissance administrante et au mandat de ses organisations; enfin elle a engagé la Puissance administrante à répondre favorablement à la demande du Gouvernement du territoire concernant l'envoi d'une mission de visite et d'observation des Nations Unies dans le territoire.

D. Fonction publique

20. L'administration est restée le principal employeur du territoire. En décembre 1992, on dénombrait 13 800 fonctionnaires (770 fédéraux et 13 030 territoriaux) sur une population active de 44 490 personnes. Le nombre de fonctionnaires fédéraux était identique à celui de l'année précédente, celui des fonctionnaires territoriaux a augmenté de 170.

21. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a fait le bilan des négociations politiques menées avec les syndicats de la fonction publique. Il a reconnu que compte tenu du déficit budgétaire du territoire, le versement de 64 millions de dollars, dus rétroactivement au titre d'augmentations de salaires n'avait pu être effectué en 1992-1993. Au cours de l'année 1993, six accords avaient été conclus avec les syndicats, cinq étaient en cours de négociation et 15 autres restaient à négocier. Le Gouverneur a enfin indiqué que la Division of Personnel of the Department of Public Service avait mené une étude approfondie sur la situation de la fonction publique des îles Vierges américaines.

E. Relations extérieures

22. Les îles Vierges américaines sont membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de ses organes subsidiaires, notamment du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC). Le CDCC a adopté, en décembre 1992, à sa quatorzième session ministérielle, le rapport de son groupe de travail des pays non indépendants des Caraïbes, qui avait été présenté par le représentant des îles Vierges américaines, Président du Groupe⁶. Le CDCC a adopté à cette même session une résolution [37 (XIV)] visant à faciliter la participation des pays non indépendants des Caraïbes aux activités des organismes des Nations Unies. Cette résolution invitait le Président du CDCC à amorcer, en consultation avec le Président du Groupe de travail, des contacts avec le Président du Comité spécial des Vingt-Quatre, en vue d'établir une collaboration officielle entre les deux organes et de faciliter ainsi l'étude actuellement menée par le Groupe de travail sur la participation des pays non indépendants des Caraïbes aux travaux des organismes des Nations Unies. Le Président du Comité spécial a prononcé une déclaration à la session ministérielle du CDCC, où il était accompagné par le représentant du Congo. Le territoire a continué à coopérer avec d'autres pays des Caraïbes et du Pacifique et à participer à des conférences et à des programmes organisés par des gouvernements, des organisations internationales et des organismes multilatéraux.

F. Autres faits nouveaux

23. Pendant la période considérée, le Gouvernement du territoire et le Gouvernement des États-Unis ont poursuivi les discussions sur la question de Water Island (la plus grande des îles après Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-John) qui devait passer sous l'autorité du premier lorsque le bail des promoteurs privés arriverait à expiration en décembre 1992 (voir également A/AC.109/1109, par. 39 à 41).

24. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a indiqué que les îles Vierges américaines continueraient à réclamer qu'une solution soit trouvée pour que Water Island passe sous l'autorité du territoire.

III. LES INSTALLATIONS MILITAIRES

25. La marine des États-Unis a dans les îles une station d'étalonnage radar et sonar et les services centraux de son installation de poursuite sous-marine. Il y a également, à Saint-Thomas, des centres permanents de recrutement de l'armée et une station de garde-côte américains. La garde nationale du territoire est rattachée à l'armée des États-Unis. Les navires des États-Unis et de leurs alliés ont continué de faire relâche aux îles [pour les faits les plus récents, voir le document de travail sur les activités et dispositions de caractère militaire dans le territoire des îles Vierges américaines (A/AC.109/1187)].

IV. LA SITUATION ÉCONOMIQUE

A. Généralités

26. L'économie du territoire repose sur le tourisme et les services connexes, le bâtiment et le développement industriel. La plus grande raffinerie de pétrole de l'hémisphère occidental (700 000 barils par jour) est située dans les îles. Le territoire est également un centre d'affaires international et, depuis 1985, plus de 80 % des sociétés américaines qui vendent à l'étranger y sont domiciliées. Le développement de l'agriculture demeure prioritaire dans la politique générale de diversification menée par le Gouvernement. Selon les données concernant 1989, qui sont les plus récentes dont on dispose, le produit brut du territoire s'établissait cette année-là à 1,3 milliard de dollars et le revenu par habitant à 11 052 dollars.

B. Finances publiques

27. Selon des communiqués de presse, le 3 septembre 1993, le Gouverneur a présenté à l'Assemblée législative le budget de l'année 1994. Les recettes étaient estimées à 385 millions de dollars alors que les dépenses proposées s'élevaient à 430,5 millions de dollars (contre 380 millions et 426 millions de dollars, respectivement, pour l'année budgétaire 1993)⁷.

28. Dans son discours du 24 janvier 1994 sur l'état du territoire, le Gouverneur a souligné la gravité de la situation budgétaire et indiqué que le déficit budgétaire s'élevait à 27 millions de dollars à la fin de l'année budgétaire 1993. Il était également prévu que le déficit budgétaire évoluerait dans le même sens en 1994.

29. Préoccupés par l'augmentation du déficit budgétaire, l'administration territoriale a créé un groupe de travail qui avait pour mission d'élaborer un programme d'action afin de limiter le gaspillage, d'accroître les recettes et d'améliorer la gestion financière. Ce groupe doit remettre son rapport au Gouverneur au cours de l'année 1994.

30. Le Gouverneur a également recommandé la mise en oeuvre des mesures suivantes : a) mettre fin aux abus concernant l'utilisation des congés maladie et des heures supplémentaires dans certaines administrations ou institutions publiques; b) réaliser des compressions d'effectifs dans les services administratifs pléthoriques; c) réduire les dépenses de fonctionnement de certains organismes publics; d) rationaliser les politiques de personnel et de passation des marchés. Il a également recommandé d'augmenter les recettes, en élevant l'impôt sur les recettes brutes de 4 à 4,7 %, en instituant un nouvel impôt sur les salaires de 2 % et en portant les droits payés par les banques de 100 000 à 500 000 dollars.

31. Selon le Gouverneur, pendant la période écoulée, l'administration avait achevé le rapprochement de tous les comptes bancaires du Gouvernement du territoire pour les années 1986 à 1992 ainsi que la préparation des rapports financiers détaillés pour les années 1988 et 1989. Il était prévu que les rapports financiers détaillés pour les années 1990 à 1993 seraient terminés en 1994 et que les rapports financiers de 1993 feraient l'objet d'un audit.

C. L'agriculture, l'élevage, la pêche

32. Le Gouvernement a continué à axer sa politique sur la reconstruction de l'infrastructure agricole en réservant à l'agriculture et à l'élevage des terres appropriées et en prenant des mesures incitatives en faveur des agriculteurs et des pêcheurs (voir A/AC.109/1109, par. 54 à 58).

33. Selon des informations publiées dans la presse, en mai 1993, plusieurs agriculteurs de Saint-Thomas témoignant devant la Commission de l'agriculture et du développement économique du Sénat, ont indiqué que la situation de l'agriculture restait préoccupante et ont demandé aux pouvoirs publics de prendre des mesures afin de donner un nouvel élan à ce secteur. Ils ont cité en particulier le manque de terres arables et les besoins en eau⁸.

D. Développement industriel

34. Le secteur industriel, qui est établi principalement à Sainte-Croix, comprend des industries manufacturières lourdes comme le raffinage du pétrole et la production d'aluminium, et des industries légères comme le montage d'horlogerie, la fabrication de produits pharmaceutiques, la confection de vêtements et l'électronique, toutes activités qui sont exonérées de taxes d'entrée aux États-Unis. Le territoire exporte aussi aux États-Unis une grande quantité de rhum. Le Gouvernement du territoire accorde divers avantages, notamment fiscaux, pour encourager de nouvelles industries à s'y installer (voir aussi document A/AC.109/1109, par. 59 à 63).

35. D'après le Gouvernement du territoire, la valeur des exportations de pétrole raffiné aux États-Unis a baissé de 16,4 %, tombant de 2,3 milliards de dollars en 1990 à 1,96 milliard en 1991. Celle des exportations d'aluminium a baissé d'environ 50 %, tombant de 30,6 millions de dollars en 1990 à 15,3 millions en 1991. Dans la même période, le volume des exportations de rhum aux États-Unis baissait de 8,5 %, tombant de 9,8 millions de litres à 9 millions. Pourtant, le montant des droits d'excise sur le rhum reversé au territoire est passé de 29,2 millions de dollars en 1990 à 31,5 millions

en 1991. D'après les dernières statistiques disponibles, le volume des montres exportées par le territoire atteignait 3,18 millions de pièces en 1988⁹.

E. Activités économiques internationales

36. Le Gouverneur adjoint reste chargé de réglementer et de contrôler les banques, les compagnies d'assurance et les autres sociétés nationales et internationales. Les banques et sociétés américaines qui travaillent dans le territoire sont contrôlées aussi par l'Administration fédérale des États-Unis.

37. Dans son allocution sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a indiqué qu'au cours de l'année 1993, l'Administration territoriale avait procédé à l'enregistrement de 17 401 banques ou sociétés et que les droits prélevés avaient augmenté de 25 % par rapport à 1987, pour atteindre 776 184 dollars. Le Gouverneur a par ailleurs renouvelé son engagement de promouvoir un climat favorable aux affaires dans les îles Vierges américaines.

38. Selon la Puissance administrante, les primes d'assurance pratiquées sur le territoire sont parmi les plus élevées des États-Unis et des territoires sous tutelle. Par ailleurs, depuis le passage du cyclone Hugo, les primes applicables aux immeubles commerciaux sont passés de 0,55 % à 1,6 ou 1,8 % de la valeur totale des biens. Les primes applicables à l'immobilier résidentiel ont progressé de 0,35 % à 1,2 %.

39. Le rapport de la Puissance administrante relève également que la complexité du processus d'obtention de permis continuait à décourager les investisseurs éventuels, l'autre facteur majeur de dissuasion étant le taux de criminalité du territoire, considéré comme élevé.

40. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a indiqué qu'en 1993, le Gouvernement des îles Vierges américaines avait acheté les actifs de la West Indian Company, filiale totalement contrôlée par la société danoise East Asiatic Company, qui détenait des intérêts importants sous forme de propriété immobilière et de droit d'aménagement – dans le port de Charlotte Amalie.

F. Tourisme et services connexes

41. Selon la Puissance administrante, l'industrie du tourisme s'est relevée, après la chute enregistrée à la suite des dégâts causés en 1989 par le cyclone Hugo. En 1991, le nombre de visiteurs s'est élevé à 1 942 700, contre 1 917 800 en 1987; les dépenses totales liées au tourisme atteignaient 708 millions de dollars et le secteur touristique employait 8 090 personnes, soit une baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Le tourisme reste cependant l'une des principales sources d'emplois du territoire puisqu'il fournit 19 % des emplois.

42. La Puissance administrante a également indiqué que près des deux tiers des touristes sont des passagers des bateaux de croisière qui passent la journée dans les îles. En 1991, le nombre de visiteurs a progressé de 8,5 % par rapport à l'année précédente. Le nombre des voyageurs arrivés par avion s'est élevé à 682 400 en 1991, contre 695 400 en 1990. Cette baisse est due à la récession

économique aux États-Unis, pays d'où viennent plus de 80 % des touristes qui fréquentent les hôtels des îles Vierges américaines.

43. Dans son discours sur l'état du territoire de 1994, le Gouverneur a relevé avec satisfaction qu'entre octobre 1992 et octobre 1993, on avait enregistré le chiffre record de 731 000 voyageurs arrivés par air, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année budgétaire précédente. Le taux d'occupation des hôtels avait progressé au cours de la même période de 52,4 % à Sainte-Croix et de 21,7 % à Saint-Thomas et à Saint-John, alors que les arrivées de bateaux de croisière avaient diminué de 5 %. D'après le Gouverneur, cette baisse s'explique par une diminution du nombre de croisières dans les Caraïbes au profit de l'Alaska et de la Méditerranée.

G. Transport, communications, équipements collectifs
et infrastructures

Routes

44. Selon la Puissance administrante, les îles Vierges américaines disposent d'un réseau routier bien développé. Le système bénéficiant d'une aide fédérale, qui correspond aux routes principales, couvre 431 kilomètres. À cela s'ajoute la voirie locale qui constitue le réseau secondaire. Les voies privées sont actuellement transférées au Gouvernement du territoire et seront entretenues par le Department of Public Works. Cependant, le département hésite à assumer cette responsabilité, ces voies étant généralement de mauvaise qualité et demandant un entretien fréquent et coûteux. Le territoire a lancé un programme d'amélioration du réseau routier, financé par le Federal Highway Trust Fund, qui a alloué 87,5 millions de dollars à ce programme pour la période 1993-1998.

Ports

45. La United States Virgin Islands Port Authority (VIPA) assure l'exploitation et l'entretien d'un certain nombre de ports à Saint-Thomas, Saint-John et Sainte-Croix. Le port principal de Saint-Thomas est Crown Bay, qui dispose de trois postes à quai pour des bateaux de croisière, de deux postes à quai pour des porte-conteneurs et des petits cargos, et d'un port de plaisance pouvant accueillir 100 bateaux. Le quai public de Charlotte Amalie accueille les caboteurs transportant les passagers qui naviguent entre les îles Vierges américaines et des destinations proches des Caraïbes telles que les îles Vierges britanniques et Porto Rico. Charlotte Amalie dispose également de structures d'accueil pour les bateaux de croisière et Crown Bay de quais de débarquement pour les porte-conteneurs et de quais de transroulage. Le port de Cruz Bay, à Saint-John, dispose d'installations pour l'accueil des passagers et des cargos. L'exécution des plans d'aménagement des ports à Saint-Thomas et à Saint-John qui prévoient leur expansion et le déménagement de certaines installations dépendra de l'octroi des permis et des moyens de financement nécessaires.

Aéroports

46. Le territoire compte deux aéroports : l'aéroport Cyril E. King à Saint-Thomas et l'aéroport Alexander Hamilton à Sainte-Croix. Selon la Puissance administrante, des travaux d'agrandissement de l'aéroport

Cyril E. King sont en cours; un nouvel aérogare est maintenant achevé tandis qu'une piste de 2,2 kilomètres de long, une voie de circulation parallèle de 2,1 kilomètres de long ainsi qu'un aérogare de fret sont actuellement en construction. L'aéroport Alexander Hamilton a été gravement endommagé par le cyclone Hugo. De nombreux bâtiments ont été détruits. Malgré de graves dégâts, l'aérogare garde son intégrité structurelle. Depuis le cyclone, de nombreuses réparations ont été faites dans l'aérogare et pour réparer les systèmes de contrôle de la circulation aérienne.

Approvisionnement en eau

47. L'eau est d'importance critique dans les îles Vierges américaines, les trois îles dépendant du dessalement de l'eau de mer pour la plus grande partie de leur alimentation en eau potable. Les coûts de production sont élevés et la conservation de l'eau est donc très importante.

48. La demande d'eau de Saint-Thomas est d'environ 13,6 à 15,9 millions de litres par jour. L'usine de dessalement de l'île, qui utilise la chaleur perdue de la centrale électrique, produit 13,6 millions de litres d'eau potable par jour, auxquels il faut ajouter l'apport modeste des eaux pluviales. Selon la Puissance administrante, un projet d'expansion des installations de production d'eau, qui accroîtrait la capacité de dessalement d'eau de 6,4 millions de litres par jour, est sur le point d'être achevé.

49. À Sainte-Croix, où la demande d'eau se situe entre 11,4 et 12,5 millions de litres par jour, les principales sources d'eau potable sont les eaux souterraines et l'eau de mer dessalée par distillation, avec une production de 4,5 et 9,1 millions de litres par jour, respectivement.

50. À Saint-John, un projet d'osmose inverse, dont la production est de 700 000 litres d'eau potable par jour, a récemment été terminé éliminant ainsi la nécessité d'importer de Saint-Thomas, par chaland, un volume d'eau correspondant à 50 % de la demande d'eau potable de l'île.

Assainissement

51. Selon la Puissance administrante, les trois îles ont des stations d'épuration des eaux usées et des systèmes de tout-à-l'égout. Par ailleurs, un certain nombre d'habitations sont dotées de systèmes individuels d'évacuation des eaux usées qui ne sont pas reliés au tout-à-l'égout. Toutes les stations d'épuration rejettent leurs effluents dans des rivières ou dans l'océan. Les villes de Charlotte Amalie, à Saint-Thomas, et de Christiansted, à Sainte-Croix, qui disposent de quantités limitées d'eau potable utilisent l'eau salée pour le curage du tout-à-l'égout.

Élimination des déchets solides

52. Selon des données provenant de la Puissance administrante, le département des travaux publics assure de façon très efficace l'enlèvement et l'élimination des déchets solides. Les opérations de ramassage des ordures, de mise en décharge, de recyclage et de contrôle des détritiques sont bien menées. Les

poubelles sont déposées au bord de la voie publique, ce qui nécessite l'enlèvement quotidien des ordures.

Production et distribution d'électricité

53. La Water and Power Authority, communément appelée la WAPA, est une régie autonome qui alimente environ 45 000 clients à Saint-Thomas, Saint-John, Water Island, Hassel Island et Sainte-Croix. Le siège de la régie se trouve à Saint-Thomas. Les principales centrales se trouvent à Saint-Thomas et à Sainte-Croix et la centrale d'appoint à Saint-John.

H. Commerce extérieur

54. Le commerce du territoire reste dominé par les produits pétroliers et, depuis la reprise de la production, en 1990, par l'alumine. Les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du territoire. La bauxite, utilisée pour l'extraction de l'alumine, est importée du Venezuela.

I. Travaux publics

55. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a indiqué qu'en 1993, les engagements financiers du Department of Public Works s'élevaient à 19 millions de dollars. Au cours de l'année, le département avait lancé un programme de construction routière et de projets de transport connexes, concernant l'ensemble du territoire, dont l'enveloppe était de 35 millions de dollars. Le Gouverneur a également fait savoir qu'une enveloppe minimum de 17 millions de dollars serait affectée à des projets d'urgence, destinés à réparer les dommages causés par les catastrophes naturelles.

V. SITUATION SOCIALE

A. Travail et emploi

56. Selon le Gouverneur, en septembre 1993, la population active comptait 48 010 personnes (contre 43 600 en 1987) et le taux de chômage était de 3,8 % (contre 6,2 % en 1987). En septembre 1993, le salaire moyen annuel dans le secteur privé était de 20 155 dollars contre 26 253 dollars dans le secteur public (comparé à 13 843 et 15 330 dollars respectivement en 1987). En 1993, les réserves du fonds d'assurance chômage s'élevaient à 51,8 millions de dollars, contre 8,1 millions de dollars en 1987.

57. Selon la Puissance administrante, il est difficile aux îles Vierges américaines, compte tenu de leur faible population, d'avoir un système d'enseignement qui puisse assurer une formation dans tous les domaines utiles à l'économie du territoire. S'il est possible d'importer de la main-d'oeuvre dans certains secteurs critiques, l'absence de main-d'oeuvre qualifiée freine souvent la croissance.

B. Santé publique

58. Le Département de la santé des îles Vierges continue d'être chargé d'assurer et de gérer les services de santé destinés aux résidents et aux visiteurs. Certains services sont dispensés par le secteur privé, mais la majorité d'entre eux est assurée directement ou par l'intermédiaire du Département. Le niveau relativement élevé de pauvreté a des conséquences directes sur la santé de la population.

59. La géographie du territoire fait que chaque île doit avoir son propre système de santé. De même, en raison de la géographie de chaque île, les services de santé primaires doivent être décentralisés pour être accessibles à la population dans des délais raisonnables. La situation démographique du territoire est très diversifiée. L'immigration de familles et de personnes seules a entraîné l'apparition de maladies non connues aux États-Unis. L'émigration des jeunes adultes fait que la population est constituée d'une forte proportion d'enfants et de personnes âgées, les deux groupes qui ont le plus recours aux soins de santé.

60. Le territoire dispose de deux hôpitaux, l'hôpital de Saint-Thomas et l'hôpital de Sainte-Croix, dont la construction a été achevée en 1982. Les deux hôpitaux ont une capacité de 250 lits chacun. L'hôpital de Sainte-Croix a été gravement endommagé par le cyclone Hugo.

61. Le Gouverneur a également noté que, au cours de l'année 1993, le Gouvernement du territoire a renforcé la gestion financière des établissements de santé, et du système Medicaid et Medicare et a poursuivi ses efforts afin de reconstruire les hôpitaux à la suite des dégâts entraînés par le cyclone Hugo.

62. Le 13 octobre 1993, le Gouvernement du territoire a promulgué un arrêté autorisant la régie des finances publiques à émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dollars pour l'achat d'équipement et de fournitures nécessaires à la modernisation des établissements de soins dans l'ensemble des îles¹⁰.

63. Selon la presse, le plan de réforme de la santé proposé par le Président Clinton couvrira les îles Vierges américaines ainsi que les autres territoires des États-Unis. La mise en oeuvre de ce plan devrait avoir une importance primordiale pour le système de santé publique du territoire¹¹.

64. Les articles parus dans la presse montrent que le syndrome de l'immunodéficience acquise (sida) est devenu un problème majeur dans le territoire. Selon les données statistiques disponibles, en novembre 1993, la situation était la suivante : 150 personnes étaient atteintes du sida; 800 personnes étaient séropositives et on estimait à près de 8 000 le nombre de personnes atteintes du sida ou contaminées par le virus de l'immunodéficience humaine, mais qui l'ignoraient¹².

65. La tuberculose est devenue un problème de santé publique majeur dans le territoire. Vu le manque de matériel de diagnostic et de traitement, l'ouverture d'une clinique spécialisée dans la tuberculose est considérée comme une priorité¹³.

C. Délinquance et criminalité et leur prévention

66. Dans son discours sur l'état du territoire, le Gouverneur a déclaré que les actes de violence sur le territoire étaient devenus trop fréquents. Pour réduire la criminalité, le Gouvernement du territoire avait pris les mesures suivantes : création d'un programme d'amnistie des armes à feu dont l'objectif est de récupérer les armes illicites et ne faisant pas l'objet d'enregistrement; organisation systématique de perquisitions pour rechercher les armes détenues illégalement; mise en place d'un programme interorganisations afin d'interdire l'usage des stupéfiants et l'importation illégale d'armes à feu dans le territoire, associant les forces de l'ordre fédérales et locales; utilisation de la garde nationale pour la formation des forces de police; élargissement des programmes de prévention et de surveillance, en particulier au niveau des collectivités; emploi de policiers affectés pour protéger les touristes pendant la saison touristique; refonte des programmes de formation de la police; création d'un laboratoire permettant d'analyser en temps voulu les preuves criminelles; et extension de la juridiction de la Cour de justice territoriale. Un autre volet majeur du programme territorial de lutte contre la criminalité est la mise en oeuvre de programmes interorganisations pour les enfants et les jeunes inadaptés ainsi que leurs familles.

67. Selon la Puissance administrante, les établissements pénitentiaires sont surpeuplés tant à Sainte-Croix qu'à Saint-Thomas. Dans son discours sur l'état du territoire du 24 janvier 1994, le Gouverneur a souligné les progrès sensibles qui avaient pu être réalisés, sous l'égide de la direction des établissements pénitentiaires au cours de l'année 1993 : la prison de Golden Grove à Sainte-Croix avait été modernisée. Selon la presse¹⁴, le territoire avait reçu de l'État fédéral une subvention de 5 millions de dollars pour la rénovation de l'établissement.

68. Selon des articles de presse en octobre 1993, un groupe de prisonniers de la prison de Saint-Thomas a intenté une action en justice, à hauteur de 55 millions de dollars, contre le Gouvernement des îles Vierges américaines, en invoquant la violation des droits constitutionnels et civils des prisonniers. Selon ce groupe, les conditions prévalant dans la prison seraient inhumaines. Parmi ces conditions, il cite la surpopulation, la présence de rats, le partage des cellules avec des prisonniers malades mentaux, le manque de soins médicaux et le contact avec des prisonniers atteints de la tuberculose et du sida¹⁵.

VI. SITUATION DANS L'ENSEIGNEMENT

69. L'enseignement est gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Le Department of Education est responsable de 44 écoles : 25 à Saint-Thomas, 16 à Sainte-Croix et 3 à Saint-John. Selon la Puissance administrante, les dégâts causés aux établissements scolaires par le cyclone Hugo seraient presque totalement réparés.

70. Dans son discours sur l'état du territoire, le Gouverneur a rappelé que l'enseignement restait un objectif prioritaire. Le département de l'enseignement appliquait une stratégie globale. En 1993, tous les élèves avaient passé des tests et un programme de santé scolaire avait été mis en

place. À la suite des réparations effectuées après le passage du cyclone Hugo, l'infrastructure scolaire était en meilleur état qu'auparavant.

71. L'enseignement universitaire est assuré par l'Université des îles Vierges qui offre des cycles d'enseignement dans les domaines suivants : agriculture, formation des enseignants, commerce et gestion des ressources.

Notes

¹ Les informations qui figurent dans le présent document proviennent de publications et d'informations transmises, le 12 juillet 1993, au Secrétaire général par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique conformément à l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.

² La monnaie locale est le dollar des États-Unis.

³ The Daily News (îles Vierges américaines), 3, 4, 17 et 26 novembre 1992.

⁴ Ibid., 26 janvier 1993.

⁵ Ibid., 12 octobre 1993.

⁶ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, rapport du Groupe de travail sur les pays des Caraïbes non indépendants (LC/CAR/G.386).

⁷ The Daily News (îles Vierges américaines), 1er octobre 1993.

⁸ Ibid., 6 mai 1993.

⁹ United States Virgin Islands, Bureau of Economic Research, Department of Economic Development and Agriculture.

¹⁰ United States Virgin Islands, Office of Public Relations, Official News Release No 909, 14 octobre 1993.

¹¹ The Daily News (îles Vierges américaines), 23 septembre 1993.

¹² Ibid., 7 septembre et 21 novembre 1993.

¹³ Ibid., 23 septembre 1993.

¹⁴ Ibid., 29 juillet 1993.

¹⁵ Ibid., 6 octobre 1993.
